



Déclaration liminaire CAPD du 12 juin 2019

Monsieur le président par délégation

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD

Nous arrivons enfin à la validation de la première phase informatisée du mouvement. Depuis des semaines le nouveau modèle, qui conjugue changement de règles avec changement de système informatique, menace de planter à chaque étape de son déploiement. Après des mois d'alerte des organisations syndicales, et un exécutif sourd, voilà le résultat...

Ce mouvement beaucoup trop tardif met tout le monde en tension. Nous pensons à celles et ceux qui attendent avec impatience leur affectation pour pouvoir s'organiser, aux directrices et directeurs qui ne peuvent pas faire leur répartition, aux services administratifs qui ont dû travailler dans des conditions effroyables, devant pallier les défaillances d'une réforme mal préparée. Leurs questions sont bien souvent restées sans réponse, les règles ajustées au fil de l'eau selon des logiques parfois absurdes.

Cet épisode a révélé un amateurisme ahurissant de la part du ministère. Quand on entend changer un système, on s'assure qu'on est en capacité de le faire dans de bonnes conditions. Au regard du nombre de personnels impactés, il est irresponsable de jouer à l'apprenti sorcier.

Mais au-delà des aspects techniques, c'est bien le manque de confiance dans les concertations locales et la reprise en main du mouvement par le ministère qui nous inquiète.

Mais in fine, il faut se poser les bonnes questions : les améliorations promises sont-elles au rendez-vous ? Le nombre de nominations à titre définitif est-il en hausse significative ?

Les premiers résultats révèlent un échec patent de ce point de vue. La phase manuelle sera particulièrement compliquée avec un très grand nombre de collègues à nommer...